

## RÉSUMÉ DES MESURES D'URGENCE POUR LES OCCUPANTS



Si vous êtes témoin d'une situation potentiellement dangereuse telle que :



Début d'incendie



Fuite de gaz



Personne ayant besoin d'assistance médicale



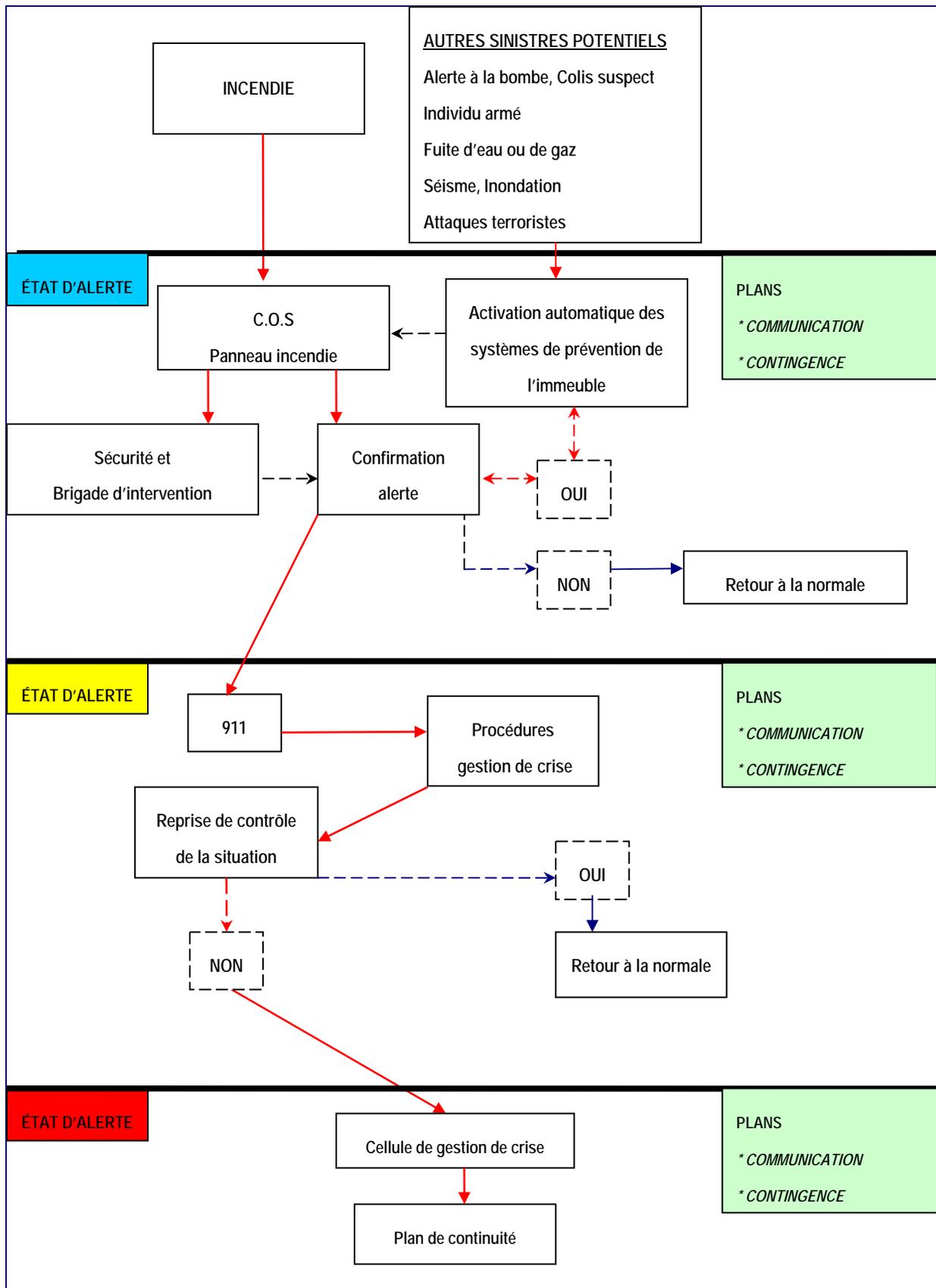
Alerte à la bombe, colis suspect ou autres ...

- Gardez votre calme
- Communiquez au Service de sécurité au (514) 871-3141 ou le 555 par téléphone interne installé dans les corridors du Palais. Donnez les informations relatives à l'incident en cours. Le Service de sécurité se chargera de contacter le 911.
- Utilisez l'extincteur portatif, si possible, pour combattre un début d'incendie
- Dans le cas d'une situation qui nécessite une évacuation, suivre les instructions du personnel désigné pour ceci ou des représentants du Service de sécurité.

### CE QUE TOUT OCCUPANT DOIT SAVOIR

- L'emplacement des escaliers de secours. En situation normale, pour des raisons de sécurité, les portes disposent d'un délai d'ouverture de quinze (15) secondes lorsque la barre panique est appuyée. En situation d'alarme incendie, elles deviennent déverrouillées.
- L'emplacement de l'avertisseur manuel d'incendie (rouge) et du téléphone le plus près d'une salle de réunion.
- L'emplacement de l'extincteur portatif ou du boyau d'incendie le plus près d'une salle de réunion.
- Un signal d'alarme inaudible pour les occupants transmis au Centre Opérationnel de Sécurité (C.O.S) peut être déclenché par un avertisseur manuel d'incendie tiré ou par un détecteur de fumée.
- Un signal d'alarme inaudible pour les occupants transmis au COS devient audible lors d'un débit sur le système de gicleurs ou lorsqu'une clé spéciale est utilisée par un agent de sécurité via un avertisseur manuel d'incendie
- Au signal sonore, les klaxons et les lampes stroboscopiques situés dans les endroits publics s'activent, les trappes d'évacuation de fumée s'ouvrent, les électro-aimants se désactivent, les ventilateurs de pressurisation d'escaliers de secours s'activent, les ascenseurs reviennent au rez-de-chaussée. Les portes coupe-feu se referment.
- L'alimentation en gaz pour les cuisines est interrompue dû à l'alarme et demeurera ainsi jusqu'à la résolution de l'incident.
- Les communications entre les intervenants d'urgence s'effectuent avec divers moyens de communication.

# ORGANIGRAMME MESURES D'URGENCE



## QUE FAIRE LORSQU'ON DÉCOUVRE DE LA FUMÉE OU DES FLAMMES

- Actionner l'avertisseur manuel (rouge) d'incendie.
- Alerter le COS au (514) 871-3141 ou le 555 via un téléphone interne
- Combattre, si possible, le début d'incendie avec un extincteur approprié.
- Évacuer et quitter le Palais par le moyen de sortie le plus près. Fermer les portes en quittant les lieux.

## QUE FAIRE LORSQUE RETENTIT LE SIGNAL D'ALARME GÉNÉRALE

(Temporel – 3 coups du timbre sonore et ensuite une pause)

- Se rassembler avec le Chef d'étage (*Coordonnateur à l'événement*).
- Écouter attentivement le message phonique et les instructions.
- Évacuer et quitter le bâtiment par le moyen le plus près.
- Les moniteurs (*personnel à l'accueil*) et les chercheurs (*agents de sécurité et brigade*) porteront assistance aux congressistes et aux personnes disposant d'une mobilité réduite.
- Fermer les portes en quittant les lieux. Ne pas utiliser les ascenseurs et surtout ne pas utiliser le toit comme refuge.
- S'éloigner du Palais. Se diriger à un des points de rassemblement suivants :
  - *Complexe Guy Favreau situé au Nord du Palais*
  - *Place Jean-Paul Riopelle située à l'Ouest du Palais / coin rue Bleury, Viger et Saint-Antoine*
  - *Parc devant le métro Place d'Armes situé à l'Est du Palais/ coin rue Viger et Saint-Urbain*

## QUE FAIRE LORSQU'ON DÉCOUVRE UN COLIS SUSPECT / APPEL À LA BOMBE

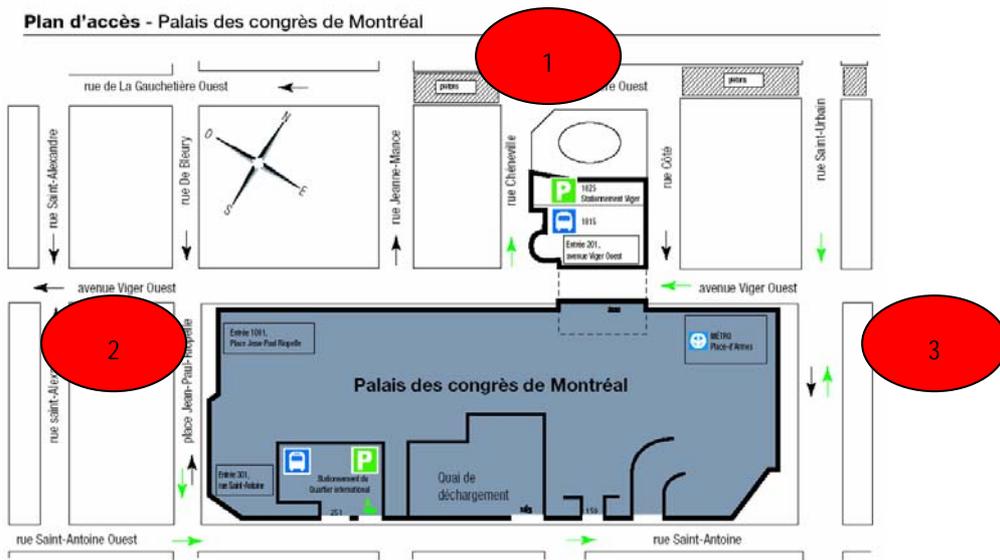
- Alerter le COS au (514) 871-3141 ou le 555 via un téléphone interne.
- Par la suite, fermer immédiatement tout appareil de communication (radios-émetteurs et cellulaire)
- Rester calme, éloignez-vous du colis suspect et attendre sur place les instructions du Service de Sécurité.
- Si vous devez évacuer et quitter le Palais, prière de procéder par le moyen de sortie le plus près.
- Fermer les portes en quittant les lieux.
- Vous pourrez réactiver votre appareil uniquement lorsque vous serez à l'extérieur du bâtiment.

## QUE FAIRE LORSQU'ON DÉCOUVRE UNE SITUATION ALARMANTE

(*Fuite de gaz, fuite d'eau, désastre naturel et ou de nature humaine, etc.*)

- Alerter le COS au (514) 871-3141 ou le 555 via un téléphone interne
- Par la suite, fermer immédiatement tout appareil de communication (radios-émetteurs et cellulaire) si fuite de gaz. Rester calme, et attendre sur place les instructions du Service de Sécurité.
- Si vous devez évacuer et quitter le Palais, prière de procéder par le moyen de sortie le plus près.
- Fermer les portes en quittant les lieux.
- Vous pourrez réactiver votre appareil uniquement lorsque vous serez à l'extérieur du bâtiment.

## PLANS DU PALAIS – 1<sup>er</sup> NIVEAU AVEC POINTS DE RASSEMBLEMENT



## PHOTOGRAPHIES DES POINTS DE RASSEMBLEMENT



1- Complexe Guy Favreau

2-Place Jean-Paul Riopelle

3-Parc (rues Viger et Saint-Urbain)

## PHOTOGRAPHIES INFORMATIONS



Sortie de secours

Avertisseur manuel d'incendie

Stroboscope

Agent de Sécurité

## QUE FAIRE LORS D'UNE RÉINTÉGRATION DE L'ÉDIFICE

- Une fois que vous êtes rendus à votre point de rassemblement, un représentant du Palais vous tiendra au courant des développements sur le délai et l'endroit par lequel la réintégration s'effectuera.
- Vous pouvez contacter le (514) 868-6677 (reprise des affaires) pour obtenir des informations dans l'éventualité que nous devons utiliser le plan de continuité de l'organisation (urgence majeur)

## **RAPPEL IMPORTANT**

Il est important de bien connaître l'emplacement des équipements d'urgence. Prenez quelques minutes afin de localiser les équipements suivants à proximité de votre salle de réunion.

- Avertisseur manuel d'incendie
- Plan d'évacuation
- Extincteur
- Cabinet d'incendie
- Issue de secours
- Point de rassemblement extérieur